

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION du GT AGRICULTURE

### 07 décembre 2023

#### Participants :

- 9 agriculteurs.
- Pour la Commune : Brigitte Wiaux.
- Pour l'Administration communale : Vander Borgh (directrice générale), Vincent Bulteau (conseillé en environnement), Delphine Estelle Moureau (chargée PCDR).
- Pour la Fondation Rurale de Wallonie : Simon De Paepe
- Pour Terre en vue : Françoise Ansay (en visio-conférence).

#### Annexe :

- *Présentation commune*
- *Présentation Terre en vue*

## 1 CONTEXTE

---

Accueil de Brigitte Wiaux qui remercie l'implication dans le Groupe de Travail agriculture. L'objectif est de la réunion préparer une réunion plus large à tous les agriculteurs et de dessiner ensemble une vision d'avenir pour ces terres publiques agricoles. La volonté est d'avoir le retour des agriculteurs sur cette présentation en vue de bien préparer la réunion du 15/02/24.

La FRW évoque le lancement de la nouvelle opération de développement rural en 2024. La phase d'élaboration du nouveau Programme Communal de Développement Rural est lancée (PCDR). Un PCDR est un programme qui vise à définir les priorités et une trentaine de projets à réaliser pour les 10 ans à venir. Un bureau d'études a été désigné et est occupé à réaliser un diagnostic du territoire. Aux alentours du mois de mars, des réunions de consultation seront organisées dans chaque village pour permettre de récolter les avis et besoins des citoyens. Dans le cadre de ces consultations, le GT agriculture sera également interrogé pour définir ensemble les priorités d'avenir concernant l'agriculture.

## 2 ÉTAT DES LIEUX FACTUEL DES TERRES AGRICOLES COMMUNALES

---

Vincent Bulteau fait un état des lieux des terres agricoles publiques (communales, CPAS et fabriques d'église) et présente de manière objective la situation. La commune n'a pas de capacité d'actions sur les terres des fabriques d'églises.

Présentation des cartes et focus sur deux ensembles de terres spécifiques (voir annexe).

- Le fond de Baye
- Le Stoquoi

## 3 REFORME DU BAIL A FERMES

---

Brigitte Wiaux introduit et explique les contraintes et obligations légales auxquels la Commune doit répondre. Elle évoque également les conséquences du réchauffement climatique et de son impact sur les

inondations par débordement et ruissellement, ainsi que les épisodes de sécheresses qui devraient malheureusement s'accroître dans le futur.

Présentation (en annexe) de la réforme du bail à fermes le lien avec les terres agricoles publiques.

- Présentation des enjeux de l'agriculture
- Présentation des missions de Terre-en-vue
- Présentation des terres publiques
- Présentation du bail à ferme (Synthèse de Corentin Moreau de la réforme à ferme).

#### 4 REFLEXIONS, QUESTIONS/REPONSES

---

- Les agriculteurs du GT trouvent très intéressant de venir présenter la réforme du bail à ferme et la réflexion sur les terres publiques aux agriculteurs de la Commune lors de la réunion du 15/02/24.
- **Éléments concernant le cadre légal :**
  - En cas de cession privilégiée, il n'y a pas de droit de succession. Quand on est propriétaire, il y a des droits de successions et donc ça oblige parfois à vendre des terres.
  - Le contrat de culture peut être reconduit en bail si ça se répète trop de fois dans le temps.
  - Il faut toujours prévenir le propriétaire en cas de sous-location.
  - Le COMODA est très précaire pour l'agriculteur. L'agriculteur peut être mis à la porte du jour au lendemain.
  - Corentin Moreau, spécialiste du bail à ferme du SPW, viendra le 15/02/24 pour la présentation.
- **Terres publiques agricoles**
  - Les agriculteurs attirent l'attention auprès de la Commune que les intentions sur les terres publiques sont encore vagues. → La commune réfléchira d'ici la réunion pour une proposition pour les terres publiques.
  - Les agriculteurs sont interrogés sur les critères qu'ils souhaiteraient voir apparaître dans les baux publics :
    - Privilégier les agriculteurs habitant la Commune
    - Privilégier les petites exploitations
    - Privilégier les jeunes
    - Au niveau des ruissellements ; ça sera de toute façon un jour une obligation.
  - Terre en vue va réaliser une proposition de bail qui sera travaillé par la Commune avant la réunion du 15/02/24.
  - Qu'en est-il des terres publiques appartenant aux fabriques d'églises ? Il est possible que les fabriques d'église se calent sur ce que va faire la Commune. → La Commune va inviter les fabriques d'église et le CPAS à la réunion du 15/02/24.
- La Commune peut-elle **subsidier des aménagements sur des terres privées** ? → Oui tout à fait et elle le fait depuis 2012.
- **Terres publiques de la défense :**
  - L'attribution des terres est réalisée par soumission (3 blocs de 180 ha avec que de l'herbe à récolter). (MIRAS : gestion pour éviter d'avoir des oiseaux proches de la base aérienne).
  - Il s'agit apparemment de concession de 7 ou 9 ans.
  - Ça arrange la base d'avoir le moins d'intervenants possibles.
  - Les agriculteurs identifient cette question comme un enjeu pour que ces terres puissent être mises à disposition prioritairement aux agriculteurs de la Commune.
  - → La Commune et Terre en vue vont essayer de rentrer en contact avec la base pour avancer sur cette problématique.
- **Inondations :**

- Un agriculteur attire l'attention sur la nécessité d'agir à tous les niveaux et pas uniquement au niveau des terres agricoles publiques. Il pointe notamment le fait d'agir au niveau des permis de bâtir pour limiter les inondations.
- Lorsqu'il y a des orages, ça ne permettra pas d'éliminer les inondations ! Effectivement, ça ne fera que limiter l'inondation.
- La base est la **Politique Agricole Commune**
  - Nécessité de bien articuler les propositions avec la PAC.
- Que va-t-il devenir des **cartes érosions émises par la FWA** et qui sera utilisée par la PAC ?
  - Terre en vue va se renseigner.
- Quel est l'avis de Terre en vue par rapport à la **SAFAIR**, organisme indépendant en France :
  - Il s'agit d'un mécanisme qui oblige à ce que toutes les ventes soient notifiées à la SAFAIR ; avec une possibilité de droit de préemption et de revente à la baisse.
  - Simplement la menace de pouvoir préempter fait que le marché reste équilibré et proportionné.

## 5 PROJET DE RESEAU DE CHALEUR

---

Lors de la réunion du 15/02/24 le GT agriculture sera invité préalablement à 18H pour la présentation et réflexion concernant la plantation de biomasse pour s'inscrire dans une filière de production énergétique. La Commune envisage dans le futur de réaliser des réseaux de chaleur avec chaufferie biomasse, notamment avec un premier projet issu du PCDR qui visera à alimenter les bâtiments communaux au niveau de la Place Communale.

La réunion aura pour objectif de présenter les tenants et aboutissants d'une telle filière et de voir l'intérêt que ça représente auprès des agriculteurs.

La Commune prévoira de quoi boire et manger afin que les agriculteurs du GT puisse enchaîner avec la réunion du bail à fermes à 19h30.

**Fin de la réunion**

**Simon De Paepe**  
**Fondation Rurale de Wallonie**  
 Secrétariat



**Brigitte Wiaux**  
**Échevine du développement rural**

